

MILLAY

(Nièvre, canton de Luzy, arrond. de Château-Chinon)

Le nom de la localité révèle son origine gallo-romaine. Des vestiges antiques ont été retrouvés à plusieurs reprises aux abords de l'église. Celle-ci est illuminée extérieurement tous les soirs de l'été. Une notice illustrée publiée par la mairie fait connaître son histoire. Elle aurait été donnée au prieuré de moniales clunisiennes de Marcilly-les-Nonnains, monastère fondé avant 1080. La partie la plus ancienne de l'église est le transept suivi d'un chœur important dont la grande abside est accompagné de deux chapelles en plein cintre. Un clocher carré couronne l'édifice. Les proportions de ce bel ensemble sont excellentes mais la modénature est réduite à sa plus simple expression et les murs sont faits d'un solide blocage. Ces caractères conviennent tout à fait à une construction de la fin du XI^e s. et ils font de cette église l'une des plus anciennes — sinon la plus ancienne — des églises de cette région. Incendiées en partie au temps des guerres de religion, la nef et les chapelles latérales furent alors reconstruites. Plus tard, l'abandon du bâtiment à l'ordre des Jésuites ne favorisa pas son entretien. La commune a fait des dépenses considérables au cours du XIX^e s. pour entretenir les toitures et le gros œuvre. Une nouvelle campagne de travaux est commencée. La Sauvegarde de l'Art Français s'y associe par l'octroi d'une subvention de 14 000 F. Une fois remise en état grâce à ces futurs travaux, l'église mériterait d'être inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, en raison de sa très rare ancienneté.

J.H.



Millay (Nièvre).